

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, le 25 février 1896](#)

Marie Moret à Henri Buridant, le 25 février 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation4 p. (488r, 489v, 490r, 491r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, le 25 février 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47289>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 février 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) – Famelistère, appartement n° 276

Description

RésuméAccuse réception de la lettre de Buridant en date du 23 février 1896. Sur les comptes du *Devoir*. Comparaison des deux registres des abonné·es au journal *Le Devoir* : 20 services à 3 centimes, 64 services à 15 centimes, 131 services à 5 centimes ; 48 services « à la main » ; 22 exemplaires pour les collections ; 288

exemplaires utilisés sur un total de 300 exemplaires imprimés, soient 12 exemplaires restants. Il est resté 14 exemplaires du numéro de février 1896 sur les 302 reçus : ils pourront être diffusés aux penseurs qui s'intéressent aux essais de représentation libre du travail que Marie Moret publie dans *Le Devoir* avec les « Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin ». À propos d'une convention dont Marie Moret s'entretient avec Piponnier. Réponses aux interrogations et informations de la lettre de Buridant : attendre avant d'envoyer *Le Devoir* en échange de *La Résurrection* ; sur les feuilles de contribution de Marie Moret ; remerciements d'Émilie Dallet pour son intervention au sujet de son jardin ; Marie Moret d'accord avec l'effacement du registre d'Aldor Rohan et l'envoi à monsieur Carret d'un exemplaire du *Devoir* ; « Merci de nous tenir au courant des nouvelles du vrai "chez nous", le Familistère » ; départ de monsieur André. Marie Moret demande à Buridant d'adresser *Les États unis d'Europe* à Jules Pascaly.

SupportDes ajouts sont manuscrits au crayon bleu sur le folio 489v de la copie de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#), [Jardins](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Carret \[monsieur\]](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Gardet \[monsieur\]](#)
- [Houdret \[monsieur\]](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)
- [Rohan, Aldor](#)

Œuvres citées

- [La Résurrection : revue catholique d'avant-garde, Saint-Raphaël, 1896-1909.](#)
- [Les États-Unis d'Europe : organe de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, Berne, 1868-1939.](#)
- Moret (Marie), « Documents pour une biographie complète de J.-B.-André Godin », *Le Devoir*, t. 15, 1891, p. 132. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.15/133/100/769/0/0>, consulté le 23 juillet 2021]

Lieux cités[Guise \(Aisne\) – Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 22/11/2023

Nîmes 25 février 1896

Mon cher Buridan,

Je vous remercie vivement
de votre lettre du 23^e et des
documents y annexés.

J'ai passé vos écritures
conformément aux vôtres. Si
vous ne faites rien à fin Mars
de nouveaux encadrements
pour "Le Doreur", mes
fonds chez vous seront
épuisés et je serai obligé
de faire un envoi. Je vous
laissez par mettre à
recueillir, je vous le
demande instamment.

— Je viens de vérifier les
inscriptions à mon registre.

Comme vous j'ai :

21 services à 05 centimes

66 " à 1^e "

mais je ne m'en trouve que
130 au lieu de 131 à 1^e cent.

Il est parfait que ce soit
vous qui ayez une inscrip-
tion de plus ; si c'était
le contraire, quelque'un
serait publié. A mon
retour nous mettrons
nos deux registres
d'accord.

Pour les services à la
main, (Gadet étant officé)
j'en compte 48, y compris
les 4 dépenses à la Mairie.

Et si j'ajoute 22 pour
les collections, j'arrive
à ceci :

48 services à la main
20- 21 à p. 103 - 20 Houdart effacé
131 à p. 28 (votre chiffre)
64- 66 à p. 11 - 64 effacé Hamelin
22 pour collections

288. C'est un reste de
12 qui doit se produire
300 quand vous recevrez
le chiffre convenu: 300.

414e numéro de février, il
doit vous rester 14 exempl.
puisque nous en avez reçu
302.

L'intérêt va particu-
lier que certains pousseurs

attachent aux documents
biographiques (Essai de
représentation libre du
travail) que nous publions
à ce moment, fait que
les exemplaires restants
pourront vous être les plus
nécessaires à un moment
donné. C'est pourquoi
je vous en dis un mot.

J'ai écrit hier à Monsieur
Pinonnier touchant la
Convention dont vous
m'avez envoyé copie.
Merci pour votre part
de bons soins en cette
affaire.

- Je prends votre
lettre pour répondre
aux vœux points
touchés par vous :
- Non, n'envoyez pas le
Devoir en échange de la
Résurrection. Attendons
ce que nous vire l'avenir.
 - Merci pour les feuilles de
contributions. Il faudra m'en
venir encore deux : celle de
Lesquilles - celle des
voitures.
 - Ne saluez pas vous
remercie beaucoup du mot
concernant son jardin
 - Vous avez bien fait d'espacer

Calder Prohan.

— Et bien fait aussi de
retourner à M. Carret
le n° qu'il disait n'avoir
pas reçu. S'était-il donc
égaré en route ? Fait
bien rare, mais non
impossible.

— Merci de nous tenir au
courant des nouvelles
du vrai "chez nous" le
Familière. Quoi ! M.
Canohé quitte sa fonction.
Du moins, il donne
le temps de pourvoir au
mien à son rempla-
cement.

— Cher Président, je ne

puis, moi, vous donner
de nouvelles.

Ici, comme au fami-
lière, notre vie s'écoule
dans le travail alternant
avec les distractions paisibles.
La route est suffisam-
ment bonne.

Toute la famille
j compris M. Fache
envoie à vous et aux
vôtres l'expression
de ses meilleurs senti-
ments. Ajoutez-y ceux
de votre cordialement

M. Godin

M. J'aurais de vous
recommander ceci :

Recevez - vous " Les
Etats Unis d'Europe " ?

Si oui, veuillez le
réadresser à M. Pascal
à qui le journal a
cessé de parvenir —
sans explication.